

FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ
2^E TRIMESTRE 2022-2023 (JUILLET À SEPTEMBRE 2022)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement	Informations additionnelles
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	7 196,73 \$	Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: hébergements, repas, indemnités kilométriques, locations de voiture à court terme avec essence. Les coûts totaux excluent les frais liés à l'utilisation des cartes essence.